



Modalités d'inscription

Pour l'inscription au collège, il convient d'adjoindre les bulletins trimestriels de l'année en cours.

La confirmation d'inscription est signifiée au mois de juin au vue de la décision du conseil de classe.

Documents à fournir :

1. La fiche de renseignements (feuille de couleur)
2. La fiche « modalités de paiement »
3. L'autorisation de prélèvement (si souhaitée)
4. L'autorisation d'hospitalisation (obligatoire)
5. La photocopie du livret de famille (toutes les pages)
6. La photocopie de la feuille des principaux vaccins du carnet de santé
7. La photocopie des bulletins trimestriels de l'année en cours.
8. **Pour les élèves souhaitant réserver l'internat**, voir le contrat d'internat.

vous nous remettez courant juin :

1. Un "exeat" du dernier établissement scolaire fréquenté.
2. **La décision du Conseil de Classe du 3^{ème} trimestre (obligatoire)**

vous recevez :

- après dépôt de votre dossier :

Une confirmation de réception de dossier vous sera envoyée par mail.

- courant juillet :

1. une liste de fournitures de classes.

Une visite de l'établissement est possible lors du rendez-vous d'inscription

*La secrétaire de l'accueil
est à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.
Tel : 02.97.23.78.50
Mail : lyc56.ja.gourin@enseignement-catholique.bzh*

Réservé administration :

Code élève :

Classe :

Collège SAINTE JEANNE D'ARC – GOURIN

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

2020-2021

Photo

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Classe demandée :

NOM : Prénom : sexe : M ☐ F ☐

Né(e) le : à département :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Scolarité antérieure :

Établissement fréquenté en 2019/2020 :

Ville :

Classe suivie :

Classe(s) redoublée(s) :

Nombre d'enfants dans la famille : ☐ plus jeunes ☐ plus âgé(s) ☐

Nombre d'enfants fréquentant l'établissement : ☐

RESPONSABLE LÉGAL

parents ☐ père ☐ mère ☐ autres ☐ :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : commune :

Téléphone domicile :

Portable du père : Portable de la mère :

Téléphone travail du père : Téléphone travail de la mère :

Profession du père : Profession de la mère :

e-mail :

Pour l'envoi des notes en cas de séparation des parents, adresse de l'autre parent :

Titre : Mr ☐ Mme ☐

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone travail : Profession :

e-mail : @

Régime souhaité : externe ☐ demi-pensionnaire ☐ interne ☐

Langue vivante 2 : Espagnol ☐ Allemand ☐

Enseignement optionnel: ☐ Badminton ☐ Foot ☐ Latin ☐ Théâtre

Information sur la facturation scolaire
Collège Sainte Jeanne d'Arc
Année 2020-2021

A conserver par la famille

Tarifs

Tarifs 2020-2021	<i>Contribution (Externat)</i>	<i>* Coût de la demi-pension 4 jours / semaine (lundi-mardi-jeudi- vendredi)</i>	<i>* Coût de la demi-pension 5 jours / semaine</i>	<i>* Internat</i>
Trimestre 1	140,00 €	423,00 €	487,00 €	1 205,00 €
Trimestre 2	141,00 €	424,00 €	493,00 €	1 221,00 €
Trimestre 3	66,00 €	194,00 €	229,00 €	567,00 €
Coût total pour l'année	347,00 €	1 041,00 €	1 209,00 €	2 993,00 €

** Contribution incluse*

Des frais éventuels (Etude, livres, TD...) seront ajoutés à la facturation.

Prix du repas occasionnel = **5,50 €** à régler à l'accueil avant 10h00.

Une remise correspondant au coût des denrées alimentaires peut être obtenue par la famille à sa demande par écrit à partir de 5 jours consécutifs d'absence pour maladie avec justificatif médical.

Chaque élève interne et demi-pensionnaire est détenteur d'une carte d'accès personnelle au self remise le jour de la rentrée.

Tout remplacement de carte sera facturé 5€.

Les cartes de l'an passé ne sont plus valables.

Facturation & Modalités de paiement

La facturation est répartie en trois termes, payable chaque trimestre à réception de la facture ou par prélèvement mensuel.

Les bourses seront déduites chaque trimestre des factures.

Pour un 3^{ème} enfant inscrit dans l'ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc – Saint-Pierre, nous accordons à ce dernier, une **réduction de 30%** sur la contribution scolaire.

Ceux qui l'an passé avaient opté pour le prélèvement automatique n'ont pas à nous retourner l'autorisation de prélèvement.

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter la direction.

www.jeanne-arc-gourin.fr



Ensemble scolaire catholique des Montagnes Noires - Collège et Lycée Sainte Jeanne d'Arc
2 rue Penantraon - 56110 Gourin - **Tél** 02 97 23 78 50 - **Fax** : 02 97 23 78 51
Etablissement Privé sous contrat d'association avec l'Etat.

**Modalités de paiement
Collège Sainte Jeanne d'Arc
Année 2020-2021**

A compléter et à retourner à l'établissement

Identité de l'élève

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Scolarité de l'année 2020-2021

Classe : **Régime :** ☐ Externe
☐ Demi-pensionnaire 4 jours/semaine
☐ Demi-pensionnaire 5 jours/semaine
☐ Interne

Mode de règlement : ☐ Chèque ☐ Prélèvement

Identité du représentant légal

parents ☐ **père** ☐ **mère** ☐ **autres** ☐ :

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Code Postal :** **Ville :**

Téléphone : **Portable :** **Mail :**

Responsable financier si différent du responsable légal

parents ☐ **père** ☐ **mère** ☐ **autres** ☐ :

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Code Postal :** **Ville :**

Téléphone : **Portable :** **Mail :**

Contrat de scolarisation

Madame, Monsieur **ont pris connaissance des tarifs 2020-2021 et s'engagent à régler les frais de scolarité au Collège Sainte Jeanne d'Arc.**

Fait à : **le**/...../..... **Signature :**

www.jeanne-arc-gourin.fr



Ensemble scolaire catholique des Montagnes Noires - Collège et Lycée Sainte Jeanne d'Arc
 2 rue Penantraon - 56110 Gourin - **Tél** 02 97 23 78 50 - **Fax** : 02 97 23 78 51
 Etablissement Privé sous contrat d'association avec l'Etat.



AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

Objet : Prélèvement automatique

Madame, Monsieur,

Pour faciliter le paiement des frais de l'année scolaire, nous vous proposons le règlement par prélèvements automatiques dans les conditions suivantes :

- 10 prélèvements d'Octobre à Juillet, le 05 de chaque mois.

Pour l'acceptation de la proposition, vous voudrez bien faire retour de cette demande, du mandat de prélèvement SEPA (*qui figure au verso de cette feuille*) et d'un **RIB**.

Madame ou Monsieur :

Parents :

De Classe : Régime :

- ☐ Opte pour le prélèvement automatique sur 10 mois.

A Le

Signature :

NB : Joindre la demande et le mandat SEPA (datés et signés) avec le **RIB**

Mandat SEPA à remplir au verso de cette feuille



MANDAT de Prélèvement SEPA

[illegible]

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez OGEC DES MONTAGNES NOIRES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de OGEC DES MONTAGNES NOIRES sis à GOURIN.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

Votre Nom

Référence

Votre adresse:

Numéro et nom de la rue

Code postal

Ville

Pays

Coordonnées de votre compte

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN :

[illegible]

Code international d'identification de votre banque - BIC :

[illegible]

Créancier

Nom

OGEC DES MONTAGNES NOIRES

Identifiant ICS

FR29ZZZ411059

Numéro et nom de la rue

2. RUE PENANTRAON

Code postal

56110

Ville

GOURIN

Pays

FRANCE

Type de paiement :

Paieement récurrent / répétitif

Païement ponctuel

9

Signé à (Lieu) :

le :

--	--

--	--

--	--	--	--

Signature(s)

--

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUTE INTERVENTION MÉDICALE EN CAS D'URGENCE

Année scolaire 2020-2021

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Profession :

Qualité : (père, mère, tuteur ...) :

Adresse précise du responsable légal:

autorise l'hospitalisation et le traitement de :

NOM de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe : 1/2 pensionnaire ☐

Interne ☐

Externe ☐

scolarisé(e) au Collège-Lycée SAINT JEANNE d'ARC de GOURIN, tél : 02 97 23 78 50.

L'intervention se déroulerait dans le Centre Hospitalier le plus proche.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire en cours.

Allergies diverses :

Problème de santé particulier :

Nom et adresse du médecin traitant :

A : le

Signature du responsable légal :

**NOTA : l'établissement
n'est pas autorisé à
délivrer de médicament
(aspirine ou autre).**

PÈRE

NOM :

Prénom :

Tél domicile :

Tél lieu de travail :

Tél mobile :

MÈRE

NOM :

Prénom :

Tél domicile :

Tél lieu de travail :

Tél mobile :

A compléter et à retourner

COLLÈGE LYCÉE

Ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc

☎ 2 rue Penantraon

☎ : 02 97 23 78 50

56 110 Gourin

✉ : lyc56.ja.gourin@enseignement-catholique.bzh

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN INTERNAT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Responsable légal de l'enfant.....

Confirme l'inscription de mon enfant en classe deau collège lycée Sainte Jeanne D'Arc de Gourin pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour l'inscription à l'internat, il est demandé 3 chèques de caution (non encaissés et rendus en fin d'année) :

Par la présente, je confirme son inscription en internat et joins un chèque de caution de **150€ afin de lui réserver une chambre.**

NB : Toute demande de réservation sans ce chèque de caution ne sera pas prise en compte.

En cas de désistement après le 1^{er} juillet, ce chèque sera encaissé.

Les deux autres chèques sont à renvoyer avec les documents de rentrée, pour le **16 août dernier délai.**

Le chèque de 50€ correspond à la caution pour la clé et le chèque de 305€ correspond à la caution pour la chambre.

Sans ces deux chèques, l'élève n'aura pas de chambre, même s'il l'avait réservé.

Trousseau d'internat : les élèves doivent se munir de draps, couvertures ou couette, oreiller ou traversin, une alèse pour un lit de 90, nécessaire de toilette, une paire de chaussons.

Attention : il est recommandé aux élèves de ne pas exposer à la convoitise des objets ou vêtements de valeur, l'élève est seul responsable de ses affaires, en aucun cas l'établissement en sera responsable.

Bon pour accord :

Date et signatures des parents :

Madame GOËNVIC
Directrice d'établissement.